Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 30 (1901)

Heft: 7

Rubrik: Chronique pédagogique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

6° L'instituteur circule entre les bancs, en signalant à chacun ses défauts particuliers. Rien n'est plus utile que cette surveillance ainsi exercée au cours de la leçon ; elle éclaire l'instituteur sur les dispositions des enfants, lui apprend ce qu'il y a à corriger chez chacun, et lui fournit le moyen de donner à chacun les conseils dont il a besoin. Si un enfant prend, en écrivant, de mauvaises habitudes, il tombera indéfiniment dans les mêmes fautes jusqu'à ce que le maître l'arrête en lui faisant remarquer ce que son écriture a de défectueux. La leçon collective demande donc à être complétée par des remontrances et des corrections individuelles.

7° Les fautes communes seront relevées et corrigées au tableau noir.

8° Les cahiers seront, autant que possible, gardés à l'école. Une grande propreté sera exigée ; chaque devoir sera daté et revu par le maître.

9° L'exemple du maître exercera, ici comme ailleurs, une grande influence sur les élèves. Il faut qu'en toutes circonstances ceux-ci puissent remarquer l'exactitude et le soin que le maître apporte à son écriture, soit dans les modèles au tableau noir, soit dans les corrections diverses.

Fribourg, mai 1901. M. OVERNEY.

CHRONIQUE PÉDAGOGIQUE

Union des Expositions scolaires permanentes de la Suisse

Nos lecteurs n'ignorent pas que les Musées pédagogiques de la Suisse se sont unis en une sorte de fédération, dans le but de sauvegarder leurs intérêts et de mettre en commun leurs efforts et leur activité pour améliorer, perfectionner les moyens d'enseignement et le matériel scolaire.

A la tête de cette Union se trouve un comité-directeur, dont la fonction est alternativement, et pour le terme d'une année, remplie par l'une des Commissions de nos Expositions scolaires. Pour l'exercice 1900-1901, le Vorort appartenait au comité de Neuchâtel, qui convoqua les représentants des autres groupes intéressés le 8 juin dernier, à *Champ du Moulin*, avec l'ordre du jour suivant :

1. Question du Vorort.
2. Décision à prendre au sujet des conclusions votées à la réunion de Fribourg.
3. Divers.

La réunion eut lieu au lieu désigné, un charmant coin de terre, sis dans le Vallon, non loin des fameuses gorges de l'Areuse et au pied du Creux du Vent. Prenaient part à cette

assemblée un délégué de chacune des Expositions permanentes de Zurich, Berne, Fribourg, Lausanne, et le comité au complet de celle de Neuchâtel. M. le conseiller d'Etat Quartier-la-Tente, chef du Département de l'Instruction publique de ce canton, avait tenu à donner par sa présence un témoignage de sympathie et de confiance aux divers représentants de nos Musées scolaires. La discussion, ouverte par M. Piaget, directeur des écoles de Neuchâtel, porta d'abord sur le choix du nouveau Vorort. Eventuellement, le comité de Lausanne, dont l'Exposition va s'ouvrir en juillet, fut chargé de présider à la Direction de l'Union. Au cas où ce Comité n'accepterait pas la mission qui lui est confiée, le Musée de Zurich serait appelé à le remplacer, et à ouvrir une nouvelle période quinquennale.

L'assemblée envisagea la question de la création de moyens intuitifs vraiment pratiques qui manquent aux écoles suisses pour l'enseignement national. Elle confirma ses décisions prises l'année précédente et chargea le nouveau comité-directeur de demander à la Confédération le mainten au budget fédéral du crédit inscrit depuis 10 ans pour la confection de la carte murale des écoles. Cette carte actuellement terminée, le crédit deviendrait disponible et pourrait être affecté à la création d'un matériel nécessaire à l'enseignement de l'histoire et de la géographie, à l'édition d'une carte manuelle dressée sur le plan de la carte murale, à la publication de tableaux historiques plus pratiques que les collections que la Suisse possède, etc.

On voit par ces quelques lignes que le champ d'activité de l'Union est vaste autant qu'utile et l'on peut dire que, si cette fédération de nos Musées peut mener à chef les décisions qu'elle a prises à Champ du Moulin, elle aura bien mérité de l'enseignement de notre patrie.

Inutile d'ajouter que la réception ménagée par le Comité neuchâtelois à leurs hôtes d'un jour a été cordiale et généreuse au possible. Non seulement il a tenu à bien accueillir les délégués des Commissions fédérées, mais il leur a fait les honneurs d'une partie la plus pittoresque du Jura neuchâtelois. La journée du 8 juin marquera dans les annales de l'Union des Expositions scolaires permanentes et sera le point de départ d'une ère de progrès depuis longtemps désirée.

Société suisse des professeurs de gymnastique

Cette Société tiendra, à Fribourg, en octobre prochain, sa réunion statutaire annuelle. Nous croyons savoir qu'un Comité, composé de professeurs de gymnastique et d'instituteurs de Fribourg, s'est formé pour préparer à leurs collègues de la Suisse une bonne réception dans la ville de Zæhringen. Il a nommé comme président effectif M. le major Helfer, professeur à Fribourg. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des actes de ce Comité et, d'ores et déjà, nous engageons nos lecteurs

— spécialement Messieurs les instituteurs qui enseignent la gymnastique — à s'intéresser à cette réunion, où ils apprendront, sans doute, d'excellentes choses concernant l'enseignement de cette partie des exercices corporels. X.

PARTIE PRATIQUE

RAPPORT

sur la question mise à l'étude par M. l'Inspecteur du VIIe arrondissement : « Quels sont les exercices de grammaire et de composition que l'on peut tirer du livre de lecture du IIIe degré ? »

(Suite[1].)

IV. Du pronom

1. Remplacer les pronoms *y*, *en*, *lui*, par le nom ou membre de phrase qu'ils représentent.
2. Remplacer les pronoms personnels de la 1re personne par ceux de la 2e ou de la 3e.
3. Faire la liste des pronoms personnels, démonstratifs, etc., en indiquant les noms qu'ils remplacent et souligner.
4. Choisir les pronoms personnels, les mettre à la personne correspondante du singulier ou du pluriel en les faisant suivre du verbe.
5. Mettre dans une première colonne les articles *le*, *la*, *les*, suivis d'un nom ; dans une seconde colonne les mêmes mots, en les faisant suivre d'un verbe de même racine que le nom.
6. Même exercice pour le pronom et l'adjectif *leur*.
7. Analyse complète des pronoms d'un chapitre lu.

V. Du verbe

1. Classer les verbes d'un chapitre par conjugaison.
2. Transcrire les verbes en indiquant dans six colonnes : le temps, la personne, le nombre, l'infinitif présent, la conjugaison et le participe passé.
3. Distinction du radical et de la terminaison en détachant ces deux parties.
4. Copier le texte en soulignant les verbes d'une barre et de deux leur sujet.
5. Chercher à quel temps sont les verbes d'un chapitre.
6. Trouver le complément direct des verbes actifs.
7. Analyse complète des verbes d'un chapitre.

[1] Voir le *Bulletin* de décembre 1901.